



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Genthod
est convoqué pour
le mardi 4 février 2014 à 20h30**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2013
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Rapport de la commission ATTE et du GLRD
5. Dérogation au rapport des surfaces pour la parcelle 2292, route de Malagny (délibération)
6. Adoption du nouveau statut du groupement intercommunal pour la crèche (GIC) (délibération)
7. Démission et nomination ad interim du Commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune de Genthod (résolution)
8. Propositions de la Mairie
9. Propositions individuelles et questions
10. Huis clos (naturalisation)

Genthod, le 24 janvier 2014

Fabienne Pitteloud
Présidente du Conseil municipal
p.o. Michel Soutter